



Services Aux Societes - Maurice

AXIS adopte une approche complète et intégrée de services pour les entités mauriciennes, allant de la création de la société à la structuration fiscale et des services de conformité règlementaire à la mise à exécution de diverses transactions.

Qui sommes-nous?

Axis Fiduciary Limited ('Axis Fiduciary') est une société fiduciaire mauricienne dite 'Management Company' offrant une gamme complète de services fiduciaires et d'administration à une clientèle diverse. Nous procédons à la création de sociétés, fiducies, fonds et autres entités légales. Nous offrons des services de secrétariat juridique et d'administration comptable, financière et fiduciaire nécessaires, de même que d'autres services annexes à des individus aussi bien qu'à des sociétés, leur permettant de réaliser leurs objectifs et d'optimiser leurs avantages. A travers nos bureaux de Maurice et des Seychelles et notre réseau mondial de partenaires et affiliés, nous offrons également des services de création et d'administration d'entités dans maintes autres juridictions.

Axis Fiduciary est dûment accréditée par la Financial Services Commission de Maurice pour offrir des services de création et d'administration aux entités offshore de la juridiction.

Partenaire juridique privilégié – BLC Chambers

Axis Fiduciary travaille en étroite collaboration avec BLC Chambers (BLC), l'un des cabinets juridiques les plus réputés de Maurice et qui dispose d'une expérience offshore solide et d'une équipe juridique très expérimentée. BLC est affilié à ALN, réseau africain réputé regroupant les meilleurs cabinets juridiques indépendants présents dans plusieurs des juridictions les plus en vue du continent. BLC est aussi associé au cabinet international Harney Westwood & Riegels (Harneys), firme légale et prestataire professionnel de grande réputation, disposant de six bureaux dans le monde, dont IVB, Cayman, Chypre et Anguilla. L'accès à des avocats d'affaires spécialisés et de grande expérience dans les domaines du droit et de la fiscalité nous permet d'offrir un service complet de grande qualité à nos clients.

Services de création et d'administration de société

Axis Fiduciary offre des services de création de sociétés domestiques à fiscalité avantageuse et d'entités offshore résidentes à Maurice. Axis Fiduciary s'occupe aussi de l'administration financière et comptable de ces mêmes entités et s'assure qu'elles opèrent en pleine conformité avec les règlements de la juridiction mauricienne et, le cas échéant, ceux d'autres juridictions.

Notre expérience des structures juridiques complexes nous permet d'identifier et de mettre en place des structures fiscalement avantageuses et adaptées aux besoins spécifiques de nos clients.

Nos Services

Nous offrons les services suivants:

- Création d'entités juridiques
- Mise à disposition d'administrateurs indépendants au conseil d'administration
- Secrétariat juridique en tant que 'Company Secretary'
- Mise à disposition de facilités de siège social et d'agent agréé
- Gestion et facilitation des affaires, assistance en matière de fusion, acquisition et autres transactions
- Comptabilité
- Conformité aux règlements
- Assistance juridique
- Planification et structuration fiscales
- Migration et redomiciliation de sociétés

Les types de sociétés mauriciennes

1. Société domestique

Il s'agit de sociétés locales créées conformément aux dispositions de la 'Companies Act' de 2001.

Nous en donnons ci-après les principales caractéristiques:

- Aucun minimum concernant le capital souscrit
- Minimum requis d'un actionnaire et d'un administrateur ('director')
- Actionnariat étranger autorisé à 100%
- Imposée au taux de 15%
- Les dividendes ne sont pas imposables
- Les actions peuvent être émises dans n'importe quelle devise
- Pas de contrôle des changes et aucune restriction sur le rapatriement des profits

2. Société offshore dite 'Global Business'

Il y a 2 types de société dite 'Global Business' à Maurice : la société 'Global Business' de Catégorie 1 et la société 'Global Business' de Catégorie 2. Leurs principales caractéristiques sont énumérées ci-après:

Principales caractéristiques de la GBC 1:

- Peut s'engager dans toute activité légale
- Peut être créée sous la forme de société à responsabilité limitée ou illimitée, par actions ou par cautionnement
- Peut être spécifiquement créée sous la forme d'une société à durée de vie limitée ('Limited Life Company' – LCC), société cellulaire ('Protected Cell Company' – PCC), ou fond commun de placement ('Collective Investment Scheme' – CIS)
- Peut avoir un bureau dédié à Maurice et employer du personnel
- Est résidente fiscalement à Maurice
- A accès au réseau des traités fiscaux de Maurice
- Taux d'imposition effectif entre 0 et 3 %
- Bénéficie d'une stricte confidentialité

Principales caractéristiques de la GBC 2:

- Peut s'engager dans toute activité légale, autre que des services financiers
- Peut être créée sous la forme de société à responsabilité limitée ou illimitée, par actions ou par cautionnement
- Peut être spécifiquement créée sous la forme d'une société à durée de vie limitée ('Limited Life Company' – LCC)
- N'est pas résidente fiscalement à Maurice
- Exempte d'impôt à Maurice
- Déclarations réglementaires minimales
- Bénéficie d'une stricte confidentialité

Vos Contacts



Assad Abdullatif
Directeur Général
assad.abdullatif@axis.mu



Jean Claude Permal
Directeur des Opérations
Jean-Claude.Permal@axis.mu

Pour plus d'informations sur AXIS, veuillez contacter trust@axiscorporateservices.com
ou consulter notre site internet www.axiscorporateservices.com